

Elections CE 2012

Les élections de CE vont permettre de désigner l'équipe qui continuera de gérer le CE d'Ile-de-France et donc, logiquement, avant de solliciter de nouveau votre confiance pour un nouveau mandat de deux ans, il nous appartient de vous rendre compte de l'activité du CE au cours des années 2011-2012.

Par ailleurs, vous savez maintenant tous que la représentativité des syndicats (qui permet de valider les accords d'entreprise) se mesure par l'intermédiaire de ces élections CE. Il est donc important que vous connaissiez les grandes orientations défendues par les représentants CFDT et CGT.

BILAN DE LA GESTION CFDT-CGT 2011-2012

Unis pour vous

Ce bilan, logiquement dans la continuité des mandats précédents, est présenté à travers les points forts de ce mandat. Vous retrouverez, par ailleurs, dans un autre tract, des bilans chiffrés et nos projets plus détaillés.

L'action du CE se construit sur le travail de ses commissions. Leur rôle est essentiel dans la vie du CE ; elles sont le lieu où de nouvelles propositions sont discutées et élaborées. Elles participent aux analyses diverses réalisées dans le cadre des missions du CE. Fidèles à nos engagements, nous recherchons la plus grande participation en ouvrant ces commissions à toutes les organisations syndicales, y compris celles non représentatives, même si, contrairement aux mandats précédents, la CFE-CGC a refusé la présidence des commissions que nous lui propositions.

Durant ce dernier mandat, outre les informations régulières (bilan et plan de formation, bilan social, bilan de la médecine du travail et CHSCT), le CE a été plusieurs fois consulté à propos des réorganisations des départements et services situés en Ile-de-France, à propos des implantations en Ile-de-France ainsi qu'à propos des suppressions des lignes de transport du personnel. Malgré un comportement oppositionnel constant de la part de nos collègues CFE-CGC, une position unitaire des élus a toujours été recherchée.

Parmi tous ces sujets, deux d'entre eux (réorganisation des ateliers de Meudon, transports de personnel en IdF) ont impliqué beaucoup de débats, parfois vifs, avec la Direction. Sur le dossier des transports, le CE a été contraint à aller jusqu'en justice pour réclamer son dû sans malheureusement le soutien qu'on aurait pu attendre de tous les syndicats.

Enfin rappelons qu'en terme d'activités sociales, nous avons l'objectif de toucher le maximum de salariés, nous voulons un CE ouvert à tous. C'est dans ce but que nous avons ajouté ces dernières années de nouvelles prestations qui permettent d'élargir le public concerné par le CE en nous adaptant aux évolutions en terme de congés, loisirs, etc.

En revanche, le CE a bien un rôle social à jouer. Etre le CE de tous ne veut pas dire redistribuer une subvention à part égale pour tous, sinon il n'y a pas besoin d'un CE. **Doit-on aider de la même façon une femme seule avec 2 enfants et 2000€ de revenus mensuels et un couple avec 15000€ ? Pour nous, mais visiblement pas pour tous, la réponse est évidemment non.** C'est pour cette raison que, pour les vacances des familles et des enfants en particulier, nous restons attachés à l'utilisation d'un Quotient Familial qui tient compte à la fois de la composition familiale et des revenus.

*A vous maintenant de juger si nous avons réussi dans notre volonté
d'être le CE de tous.*

BUDGET

Cette commission s'occupe de la préparation mais aussi du suivi des budgets en cours et à venir. Le budget, et en particulier la répartition entre les diverses activités, est également le reflet de la politique que les élus souhaitent mettre en place. Rappelons donc que les 5 plus gros postes de dépenses sont la restauration (~35%), Jeunesse (~15%), VF (~11%), transport du personnel (~9%) et ASCO (~7%). **Cela témoigne de notre effort envers les enfants et les familles ainsi que notre intérêt pour l'action de l'ASCO.**

Depuis fin 2011, le CE a également exigé une subvention au titre des transports du personnel (~380k€ en 2012) immédiatement réaffectée pour maintenir l'activité malgré le désengagement de l'ONERA.

Notons enfin que, contrairement à de fausses informations, la masse salariale ne représente que 12% du budget.

RESTAURATION

Considérant cette activité comme primordiale, le CE y consacre près de 35 % de son budget. Plus de **810 couverts sont servis chaque jour dans nos 3 restaurants d'IDF.**

Nous avons fait le choix de proposer une prestation de qualité où les produits frais sont privilégiés.

Maintenir le niveau de la prestation tout en maîtrisant les coûts est un exercice difficile mais c'est notre objectif au quotidien. C'est également d'autant plus difficile lorsque l'ouverture du restaurant de Palaiseau a augmenté les frais fixes de 80 000 €/an, sans aucune aide de la Direction pourtant responsable des évolutions d'effectifs.

De fait, pour d'une part compenser l'augmentation des frais fixes (~8% sur 2 ans), celle de la TVA 5,5 à 7% et l'augmentation des produits alimentaires (~5,5% sur 2 ans), et pour d'autre part mieux subventionner la restauration, le CE a augmenté sa subvention de 16% sur 2 ans (de 4,27€ à 4,94€ par repas).

JEUNESSE

L'activité de cette commission couvre des domaines variés touchant les jeunes enfants (indemnités de gardes d'enfants, crèche des P'tits Loups, cadeaux de Noël, ..) jusqu'aux adolescents (séjours sportifs à Lanne, conduite accompagnée, Bafa, mini semaine à Londres, ...) en passant par tous les autres (spectacle de Noël, sorties récréatives, colonie organisée par le CE et les autres séjours enfants, ...).

Nous vous présentons un aperçu des points importants du mandat écoulé :

Vacances enfants : Assouplissement et simplification des règles de subventionnement (un plafond de subvention unique à l'année) et augmentation de la subvention par enfant. Droit à 3 séjours par enfant et par an sans contrainte de période scolaire et sans y inclure la conduite accompagnée ou les séjours scolaires.

Pérennisation du centre de vacances de Lanne en Barétous : Cela fait maintenant 5 ans que nous organisons notre colonie à Lanne-en-Barétous (Pyrénées Atlantiques) avec succès avec des conditions d'accueil que nous n'avons eu de cesse d'améliorer.

Sorties récréatives : Tout en maintenant cette activité sur des sorties attractives (pilotes d'avions, plongée, karting, astronomie, etc., pour une trentaine d'enfants en moyenne), nous avons initié un WE pour les 6/12ans centrés sur les chiens de traîneaux (37 enfants en 2011) et un séjour de 4 jours à Londres pour les 12/18 ans (80 jeunes ont ainsi traversé la manche et découvert la capitale anglaise en 2012).

Conduite accompagnée et stages Bafa : Ces deux activités, un moment interrompu à cause d'un contrôle de l'URSSAF, ont maintenant repris leur rythme de croisière : environ 75 dossiers sur 2011 et 2012.

Crèche des p'tits loups : le CE subventionne cette crèche parentale garantissant 7 à 8 places pour des enfants du personnel. L'activité est riche et le CE intervient également aux cotés de la mairie de Châtillon pour soutenir les actions de rénovation et d'aménagements nouveaux.

En 2011, le CE a voté l'augmentation de la subvention permettant de pérenniser un emploi indispensable au bon fonctionnement, emploi mis en danger par la suppression des contrats aidés.

Séjours scolaires : mis en place au tout début du mandat, c'est plus d'une centaine de familles qui ont bénéficié d'une aide pour la participation aux séjours scolaires de leur enfant, séjours souvent obligatoires.

Nous avons également pour projet la possibilité de subventionner, dès la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions à des activités sportives ou culturelles des enfants.

TRANSPORT

Cette commission créée en 2007 a, depuis fin 2011, la gestion des lignes de transports du personnel que la Direction a abandonnée.

Le CE pour garantir le maintien des transports du personnel a dû engager une procédure en justice et ainsi obtenir les moyens nécessaires à cette gestion. Cette procédure est toujours en cours pour récupérer le montant correspondant à la TVA que la direction a estimé devoir garder alors même que le CE lui devra payer cette TVA. Si les élus de la majorité CFDT/CGT ne s'étaient pas battus et n'avaient pas engagé cette procédure, c'est environ 380k€ qui aurait été abandonné à la Direction, la plupart des transports qui auraient été supprimés et la ligne P qui n'aurait pas été créée.

Depuis, la commission a fait un travail d'enquête important pour la mise en place éventuelle d'autres lignes, de même qu'un travail conséquent sur la mise en place de co-voiturage.

Par ailleurs, le CE ne cesse de demander l'ouverture de l'entrée nord du centre de Palaiseau pour permettre un accès rapide et piétonnier à la ligne de transport en site propre. Malgré un engagement de la commune de viabiliser l'accès, la Direction refuse pour l'instant cette ouverture.

LOISIRS ET CULTURE

Ce mandat a vu un très gros effort de la part du CE et de la commission pour relancer plusieurs des activités dont les fréquentations baissaient depuis plusieurs années. Et cet effort a été largement récompensé :

Les médiathèques en maintenant une politique d'achats active et en instaurant la gratuité pour la DVD-thèque à l'été

2011 la fréquentation des permanences a fait un bond spectaculaire (+130%) touchant ainsi, maintenant, un tiers des personnels.

Billetterie spectacles : après avoir modifié la procédure de réservation en 2010, l'offre a été très largement ouverte en 2011 permettant ainsi de réserver des spectacles sur la France entière, d'aller voir des manifestations sportives, de la danse, des concerts, des opéras ou encore de participer à des festivals, ou de fréquenter l'Aquaboulevard, tout en gardant les promotions classiques (Comédie Française, théâtres, MJC, ...) et les promotions sur les musées.

A cette offre élargie est venue s'ajouter, la subvention de billets de cinéma (4 par an et par ayant droit) à 3,50€.

Ces nouvelles offres ont entraîné une augmentation d'environ 40% de l'activité billetterie touchant ainsi environ la moitié du personnel IdF.

Des conférences ont été organisées (difficilement à Meudon) sur des sujets variés comme la peinture, les voyages, la musique, l'histoire de l'art, ...

Sorties culturelles en 2011 comme en 2012 une dizaine de sorties ont été organisées permettant à chaque fois à une quinzaine de personnes de visiter des quartiers, musées ou châteaux, accompagnées d'un conférencier.

Animations : Outre les animations habituelles (fête de la musique, concert de jazz, etc), le CE a essayé de promouvoir les « talents Onera » en les subventionnant ou les aidant. Ainsi vous avez pu voir la pièce « les Etoiles Polaires » de G. Le Besnerais (DTIM), écouter les concerts de l'ASCO Musique ou la conférence sur l'Arménie de L. Leylekian (DSNA).

COMITE DIRECTEUR ASCO

Au cours de ce mandat, comme lors des précédents, le CE, sur proposition du comité directeur, s'est attaché à répondre favorablement aux demandes de budgets de l'ASCO (+8% en 2 ans), tant en dotation de fonctionnement et de promotion que de subvention exceptionnelle.

Le CE essaie également de se montrer réactif pour répondre à toutes les demandes et permettre, par exemple chaque année, la participation à l'Ariane Cross.

INFORMATION

Un site WEB actif, vivant, des affiches d'information, des mails à diffusion générales, une newsletter, tout est fait pour que tous aient connaissance de toutes les prestations proposées par le CE et de leurs évolutions et que tous puissent y accéder.

SALON DE PROVENCE

Compte tenu de l'éloignement du centre de Salon de Provence et de sa taille réduite, il est impossible de transposer en l'état toutes les prestations offertes en IdF. La commission locale travaille donc à adapter nos activités ou à proposer des activités propres au centre de Salon de Provence. Nous y sommes bien entendu très attentifs et nous avons mis en place des budgets spécifiques pour Salon en particulier pour les loisirs et spectacles et nous étudions également la possibilité d'un contact direct au sein du CE

pour les démarches du personnel de Salon permettant d'assurer un lien plus direct.

SERVICES COOPERATIFS

Malgré l'évolution des modes de consommation (Internet, hard discount,..) nous avons essayé de maintenir cette prestation en favorisant autant que possible les exposants de produits artisanaux, en particulier en collaboration avec la commission restauration pour des produits du terroir.

Signalons également que le service de prêt de matériels de bricolage, sur les 3 centres d'IdF s'est également relancé grâce au dévouement de quelques collègues (liste de matériel et conditions de prêt sur notre site Web).

VACANCES FAMILIALES

La commission propose plusieurs types de séjours et l'offre a été très largement élargie et également mieux subventionnée pour prendre ainsi en compte un poste important dans la vie des ménages et permettre à plus d'entre nous de partir dans de bonnes conditions et de bénéficier d'une subvention du CE. Ainsi, avec les séjours classiques « clé en mains » des catalogues hiver et été (renouvelé à environ 30% chaque année), les séjours « en toute liberté » (pour lesquels le versement de la subvention a été anticipé), les séjours de courtes durées « Escapades » (inscriptions en très forte hausse en particulier grâce aux séjours dans les grandes capitales), les séjours sportifs pour les « jeunes » jusqu'à 40 ans, les voyages (USA, Thaïlande, Naples) et WE en groupe (Séville, Lyon), les congés solidaires, une nouvelle rubrique, « les Bons Plans », est apparue durant ce mandat et permet de séjourner, en résidences mobiles, dans plus de 50 destinations pour moins de 160 € la semaine (hors subvention).

Cette offre toujours plus riche a entraîné une hausse de 8% du nombre de participants (16% du nombre de dossiers).

Par ailleurs, depuis septembre 2012, pour d'une part simplifier et clarifier l'offre et également pour augmenter les droits de chacun en cette période de crise, le CE a décidé de fixer à 30 jours subventionnés les droits annuels de chacun pour l'ensemble des activités (catalogues, voyages, WE, escapades) supprimant de fait les anciennes limites (21 jours pour les vacances, 2 x 4 pour les escapades, etc.).

Enfin, la commission étudie les modalités pour mettre en place dès 2013 une subvention « dernières minutes » permettant de subventionner, en dehors des périodes « catalogues CE », tout ceux qui réservent leurs séjours tardivement (conjointes n'ayant pas ses dates de congés, adeptes du « last.minute » sur Internet, etc.) et qui ne pouvaient pas, jusqu'alors, eux aussi bénéficier d'une aide du CE.

DONS ET PRETS SOCIAUX. Ils permettent d'apporter à chacun le secours dont il peut avoir besoin. Rappelons simplement que l'assistante sociale de l'ONERA assure un rôle de conseil, d'assistance et d'interface avec le CE, garantie de la plus parfaite confidentialité. N'hésitez pas à faire appel à ce service et à le conseiller à ceux qui sont susceptibles d'en avoir besoin. Chaque année, une vingtaine d'entre nous bénéficient ainsi d'un soutien utile.